



**HAL**  
open science

## Observation participante

Christophe Serra-Mallol

► **To cite this version:**

Christophe Serra-Mallol. Observation participante. Dictionnaire des cultures alimentaires, 2012. hal-02985112

**HAL Id: hal-02985112**

**<https://hal.science/hal-02985112>**

Submitted on 1 Nov 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## <TITRE> **Observation participante**<sup>1</sup>

<TEXTE> L'observation humaine n'est pas réservée à la discipline sociologique : la psychologie expérimentale en a fait son outil principal, popularisé notamment par la célèbre expérience de Stanley Milgram sur la soumission à l'autorité. Mais la psychologie expérimentale recourt à l'observation dans un cadre bien précis (« in vitro »), imposé et limité, dans le but d'isoler des mécanismes élémentaires à partir de stimuli injectés par le chercheur. Alors que le sociologue ou l'anthropologue cherchent à rendre compte au contraire d'une configuration globale d'acteurs et de situations réelles, « in vivo », où des « effets de contexte » s'influencent mutuellement.

Comme toute méthode d'enquête, l'observation est au service d'une construction d'objet, dont les limites sont tracées par une problématique. Mais cette portion de réalité observée est prise en compte comme une totalité concrète, invitant l'enquêteur à se considérer comme élément de cette totalité et à analyser les effets de sa présence plutôt qu'à tenter de les neutraliser. Le sociologue ou l'anthropologue ne peuvent donc pas faire l'impasse d'une démarche réflexive sur leur propre enquête, ainsi que de leur propre état d'esprit et préjugés vis-à-vis du groupe observé comme l'a fait Malinowski (1989) lors de ses travaux dans les Iles Trobriand.

A la différence des autres méthodes d'enquête, l'observation directe n'est pas tributaire des catégories forgées en-dehors de son analyse : « dans l'observation directe, et seulement dans celle-ci, le chercheur peut définir les catégories de recueil qui sont adaptées aux fins qu'il poursuit » (Chapoulie 2000). Elle limite de plus le risque d'imposer aux enquêtés une problématique déjà constituée, puisque le chercheur ne soumet pas de questions aux enquêtés. D'où parfois l'apparente banalité de ce qui est observé, décourageant parfois le chercheur comme l'avait noté Howard Becker (2002). Mais l'observation constitue aussi une méthode essentielle pour donner accès à ce qui se cache ou ne se dit pas, à ce qui semble aller de soi, et de mesurer ainsi la distance entre ce qui est dit par les membres d'un groupe sur eux-mêmes et le fonctionnement réel de ce même groupe humain. Elle permet mieux qu'avec n'importe quelle autre méthode de retracer l'enchaînement des actions et des interactions.

### <IT1> **Les différents types d'observation**

Il existe différents types d'observation, qui sont adaptées à certains types de situations ou à certaines problématiques, bien que toutes ces formes d'observation puissent être utilisées par le même chercheur sur un même terrain en fonction des situations observées.

#### <IT2> *L'observation participante ou non participante*

On pourrait considérer que toute observation est nécessairement participante, puisque l'observateur est toujours présent dans le milieu qu'il observe, et qu'il ne peut être ni invisible ni totalement inactif. Mais il existe toutefois une différence entre négocier une position de simple observateur, ou bien intervenir dans un rôle préexistant ou créé pour l'occasion, avec tous les types d'engagement possibles entre ces deux extrêmes, dans une échelle de comportement qui irait de l'observation pure à la participation pure (Gold 2003) en passant par le moyen terme de « participant comme observateur ».

L'observation non participante permet de se consacrer au seul recueil des données, mais avec le risque que les enquêtés soient peu disposés à le laisser voir toutes les facettes de leur activité ou lui confier certains types d'information passés volontairement ou non

---

<sup>1</sup> Version pre-print de Serra Mallol Christophe, 2012, « Observation participante », in Poulain Jean-Pierre (dir.), 2012. *Dictionnaire des cultures alimentaires*, Presses Universitaires de France, collection Quadrige, Paris, pp. 960-965.

sous silence. En effet, il peut être perçu comme une forme de contrôleur, agent public ou contrôleur d'entreprise, qui peut pousser les enquêtés à adopter alors un type de comportement « normalisé », de strict conformité aux règles qui sont censés régler leurs pratiques. L'observateur non participant doit alors adopter une forme de présentation de soi mettant en avant son détachement par rapport aux enjeux sociaux ou professionnels du milieu étudié, en même temps que son intérêt pour leur expression. Cette présentation doit être adaptée à chaque interlocuteur, sans laisser apparaître de contradictions entre ces différentes modalités de présentation que ne manqueraient pas de remarquer les enquêtés. De ce fait, l'observateur est parfois amené à prendre des positions vis-à-vis de certains types d'acteurs, pouvant aller parfois jusqu'à la rupture ou au conflit assumés comme l'a vécu Gérard Althabe (1992) dans le Madagascar de la décolonisation.

L'observation participante réduit la liberté de mouvement de l'enquêteur, mais rend plus légitime sa présence, lorsqu'il assume un rôle bien défini et rendu public. Immergé dans le milieu qu'il étudie, ses interactions et ses pratiques, l'enquêteur a moins à compter avec la collaboration des enquêtés. Il peut parfois même observer sa propre activité et la relation aux autres qu'elle implique. Mais de ce fait, il reste enfermé dans un seul point de vue. Autant l'observation non participante implique de choisir des relations de confiance, sélectives et stabilisées, avec des « référents » ou « informateurs », autant l'observation participante pousse à multiplier les perspectives, à s'intéresser à des données diverses et à rechercher des données contradictoires à celles qu'il observe par lui-même, à faire émerger du sens à partir de la compilation de paroles ou de conduites. Mais souvent les enjeux propres à l'observation sont présents dans les deux types, et poussent parfois à s'engager au-delà d'une simple position neutre.

<IT2> *L'observation à découvert ou pas*

Une autre distinction peut être faite entre observation à découvert et observation « secrète » ou incognito, même si dans le premier cas l'observateur peut, à force de patience et de négociation, arriver à se « faire oublier » et accéder ainsi à des informations qu'il n'aurait pu recueillir à partir d'un questionnaire formalisé.

Il n'existe pas d'argument épistémologique pour favoriser tel ou tel type d'observation. Mais dans tous les cas, l'adoption d'une posture réflexive est essentielle, en tentant toujours d'analyser les effets du choix de la méthode sur la perception de l'objet.

La dissimulation se révèle parfois utile quand les pratiques étudiées sont susceptibles de faire l'objet de poursuites légales ou de réprobation morale, ou quand les rapports de pouvoir interdisent au chercheur une insertion trop transparente qui nuirait à l'observation elle-même. Mais le fait de recourir à une observation « masquée », par exemple en se faisant embaucher incognito par une entreprise selon les procédures habituelles, peut créer d'autres difficultés. Déjà en confinant l'observateur à son rôle de participant, et en lui laissant moins de latitude pour le relevé d'observations. Mais aussi en le privant de certaines « situations de parole » avec les acteurs, ou en « virant indigène » en incorporant le rôle à ses conceptions de soi. Et enfin en posant à l'enquêteur un problème éthique : celui de ne pouvoir demander formellement l'autorisation aux enquêtés de participer à l'enquête, et de ne pouvoir se faire « introduire » sur le terrain d'enquête par des informateurs privilégiés.

Enfin, même dans le cas d'une observation à découvert, il arrive bien souvent que les questions de recherche réelles ne soient pas entièrement dévoilées aux enquêtés, surtout dans le cas de sujets sensibles, ou pour inviter d'influencer les réponses et les comportements. On peut donc aussi « avancer masqué » dans une observation posée a priori comme « à découvert ».

### <IT2>L'observation, entre méthode qualitative et méthode quantitative

L'observation est souvent rangée du côté des méthodes qualitatives, dans le sens où l'investigation est approfondie, ouverte à des dimensions et des interprétations non envisagées à l'origine (et se rapprochant par là d'une démarche « compréhensive » et inductive de l'enquête), tenant compte de la variété des acteurs et de leurs trajectoires. De plus, l'observation n'a pas de prétention à la représentativité, liée à une situation donnée, dans un milieu donné, avec son réseau d'interconnaissance et d'interrelations propre. D'où l'importance de justifier le choix du terrain choisi, en explicitant au mieux les modalités et les moyens de l'observation, en expliquant quoi il est un lieu crucial d'exploration de la problématique, en le contextualisant par rapport aux autres scènes sociales et en annonçant ses choix au moment de la publication des résultats (Delaporte 1986).

Mais l'observation peut également se prêter à des formes de systématisation et de comptage, la rapprochant alors des méthodes quantitatives. On peut recourir au recensement systématique de certaines tâches, certains types de contact ou d'interactions, de parcours... en produisant ce que Howard Becker nomme des « quasi-statistiques », observations de grand nombre sur des situations ou des réponses à partir de questions similaires, permettant de mesurer des fréquences ou des distributions.

Car l'observation a la particularité de pouvoir recourir à des méthodes nombreuses et variées : dénombrements, observations, mais aussi (et surtout !) questionnement des acteurs sur le détail et le sens de leurs pratiques, permettant ainsi de saisir en même temps différentes dimensions du social : actions, discours sur ses actions ou celles des autres, diversifiés par la variété des situations possibles... Il devient ainsi possible de comparer et d'analyser les discours et les comportements, et leur articulation réciproque.

### <IT1>Les informations à recueillir dans un terrain d'observation

#### <IT2>Comment et quoi observer ?

Il est impossible de prétendre tout observer d'une situation ou d'un milieu donné. Se pose alors la question de savoir quoi observer, en posant des choix soigneusement réfléchis et dont on conservera ultérieurement la trace car déterminants pour le déroulement et les conclusions de l'enquête. Car ils engagent la subjectivité et l'affectivité du chercheur, qu'il faudra ensuite parvenir à analyser.

En ce sens, le terme « observation » est réducteur, car la méthode fait appel à toutes les capacités sensorielles du chercheur : « le corps comme organe de perception, de mouvement et de dramatisation, est le premier médium de l'enquête de terrain » (Cefaï 2003). L'observation implique aussi et surtout l'usage de l'audition, qui recueille la parole des acteurs en situations, selon les contextes dans lesquels elle s'exprime, passant d'une définition réifiée à des usages concrets et pratiques. Les propos peuvent alors apparaître contradictoires, et la cohérence est à chercher en fonction du contexte, de l'activité et des relations sociales du moment.

#### <IT2>La collecte des données

Il existe donc plusieurs techniques de recueil de l'information dite « armée », par opposition à l'observation « simple » qui ne ferait usage que des seuls sens :

- le recueil par écrit
- l'enregistrement sonore
- l'enregistrement photographique ou vidéo
- la mesure à l'aide de chronomètre, d'un mètre...

Mais il faut être conscient du fait que plus l'outil est visible, et plus le risque est grand d'influencer la situation et de l'éloigner de ce qu'elle aurait été sans lui. Ainsi, quand

l'enquêteur est le seul à écrire, à prendre des notes, le risque est grand de susciter de la méfiance de la part des acteurs observés. Et comme il ne prend pas des notes à tout instant, il incite les acteurs à tenter de deviner quels sont les éléments qui feront l'objet d'une prise de notes, et donc à orienter leurs comportements en fonction de l'intérêt supposé de l'enquêteur. Dans les situations où les relations sociales et verbales sont intenses, il vaut donc mieux prendre tout en note, à la fois pour disposer ensuite d'un compte-rendu exhaustif, mais également pour éviter de vexer des acteurs en leur laissant supposer que leur parole est jugée moins intéressante, et éviter de leur donner trop de prises sur l'orientation de l'enquête. Pour l'observateur « masqué », le problème est de dissimuler sa prise de notes. Il s'agit alors de pouvoir s'isoler régulièrement pour prendre à la va-vite quelques « notes repères » qui feront l'objet le soir même d'un développement et d'une explicitation. Dans l'intervalle, il faut pouvoir se remémorer les événements dignes d'intérêt qu'il souhaitera garder.

Le journal de terrain, véritable journal rédigé au jour le jour et permettant le recueil d'informations non strictement liées à la problématique initiale de recherche, n'est pas de prime abord un document ordonné : au contraire, bien tenu, c'est un texte lourd, désordonné et répétitif. Il raconte les phénomènes, les événements, les attitudes, les relations, les dialogues, dans leur banalité et leur récurrence. Il doit également contenir l'état d'esprit et les états d'âme du chercheur, ses réactions face aux événements observés, ses impressions vagues et malaises, et même ses remises en question personnelles, et jusqu'au signe de la « saturation du terrain », signe de son aboutissement prochain. C'est un des moyens pour le chercheur pour se défaire de ses prénotions et de ses préjugés, et de saisir le rapport à l'objet construit.

Mais si ces différents éléments peuvent servir d'outils d'analyse réflexive, il ne faut pas pour autant oublier que l'intéressant, ce n'est pas soi mais les autres, les observés. L'analyse doit bien être réflexive, épistémique, mais non narcissique.

#### <IT2> *L'analyse des données observées : les limites de l'observation*

Une première limite est celle des « perturbations » nécessairement induites par l'observateur. Les dernières évolutions de l'anthropologie utilisent ces perturbations non comme des obstacles à la compréhension mais comme des instruments de connaissance, intervenant comme des « révélateurs » de logiques sociales car les perturbations renseignent sur l'ordre social qu'elles dérangent. Par ailleurs, l'observateur est bien souvent lui-même un « objet exotique » au centre des conversations et des rumeurs, et parfois des enjeux d'acteurs. Ses comportements sont eux-mêmes observés sinon épiés, et ses objets l'objet de curiosité sinon de convoitise. Lors des premiers contacts, l'observateur se voit inmanquablement confronté à la suspicion des personnes chez qui il intervient de façon jugée parfois indiscreète. La réaction est souvent de se fondre dans le groupe par mimétisme, en participant aux activités quotidiennes du groupe, et à chercher à créer des liens de confiance sinon d'amitié avec quelques personnes privilégiées, en participant aux moments de fêtes, de détente et de discussions amicales. Mais il prend ainsi le risque de se couper d'une part du groupe qu'il souhaite observer, et de manquer ensuite de recul avec le groupe dans lequel il a investi des relations affectives, « tourner canaque » ou « virer indigène » (Gold 2003), sans plus de savoir possible. Mais ces perturbations ne sont pas une fatalité. La présence de longue durée de l'enquêteur, sa « coexistence désintéressée », son « extériorité » (Kilani 1996), le poids bien plus fort des contraintes institutionnelles ou des urgences matérielles, ont finalement plus de poids que les perturbations.

Une deuxième limite est la double illusion, à la fois « topocentrique » et « juridique ». L'illusion topocentrique apparaît lorsque l'observation se limite à une « scène sociale » donnée, sans suivre ensuite les acteurs dans leur vie quotidienne ni s'interroger sur leur

trajectoire sociale, en prenant le risque de réduire l'existence des acteurs au lieu étudié. On peut alors se demander si le lieu ou l'interaction possèdent une autonomie propre qui rend pertinent son observation de l'intérieur, ou si au contraire ils ne sont que la scène d'une pièce dont le scénario est écrit par ailleurs. La solution est alors de suivre les acteurs en dehors du site de la rencontre, et en rapportant leurs pratiques observées à l'ensemble de leur vie sociale et de leur trajectoire de vie. L'illusion juridique est celle qui prétend expliquer le comportement des enquêtés à partir de la seule description modélisée et théorisée de leurs « rôles » dans le milieu observé. L'illusion qu'il suffit de décrire les rôles pour expliquer la scène et ses pratiques provient souvent du sentiment de « supériorité » du chercheur qui surestime son propre statut comparé à celui de ses enquêtés.

Ce dernier risque est également lié à l'illusion d'une exclusivité réflexive, qui laisse croire au chercheur qu'il est le seul à pouvoir « analyser ». En pratique, l'enquêteur ne peut se passer des observations et analyses des personnes enquêtées, mais il arrive souvent que l'analyse soit construite collectivement, dans la discussion et la confrontation des idées et hypothèses de l'enquêteur avec les personnes enquêtées, d'où l'utilité du « feedback » aux enquêtés sous forme d'un compte-rendu d'observation au cours d'une réunion.

### <IT1>Conclusion

En matière d'alimentation, l'utilisation de l'observation comme méthode d'enquête permet de réduire le fossé souvent décrit entre pratiques alimentaires « réelles » et pratiques déclarées par les personnes interrogées. Elle permet notamment de relever des prises alimentaires mal prises en compte dans les carnets de consommation, tout ce qui touche au « hors repas », et surtout les occurrences alimentaires de type « grignotage ». Elle a également l'avantage de prendre en compte la dimension sociale présente dans les dons et échanges alimentaires, les festins et autres repas communautaires, en évitant ainsi de normaliser de façon artificielle des repas quotidiens souvent très différents des repas festifs, ou de ne s'intéresser qu'aux seuls « repas » définis à la française (Serra Mallof 2010). Même dans les sociétés traditionnelles, les caractéristiques d'une cuisine ne sont pas déterminées par ses seuls ingrédients ou ses seuls « repas ».

Mais utiliser l'observation comme méthode d'enquête dans le domaine de l'alimentation soulève un autre problème, surtout de la part d'un observateur français dans une société autre que la sienne. Au-delà du fait général que notre perception de l'alimentation et des prestations alimentaires puisse biaiser les observations, le fait d'être d'origine française, patrie de l'alimentation considérée comme patrimoine culturel, peut également jouer, de façon consciente ou pas, sur les préparations culinaires observées, et sur les déclarations en matière d'aliments consommés par les personnes observées. Par ailleurs, l'alimentation comme la sexualité sont les lieux de l'*intimus*, du plus secret, profond en soi, et les difficultés parfois rencontrées dans leur expression en présence d'un « étranger », même connu et reconnu, et les distorsions conséquentes (Douglas 1979) restent toujours valables pour le chercheur en sciences sociales.

### <BIBLIOGRAPHIE>

ALTHABE G. *Oppression et libération dans l'imaginaire*, LA Découverte, Paris, 1992 -  
ARBORIO A.M. et FOURNIER P. *L'enquête et ses méthodes. L'observation directe*, Paris, Armand Colin, 2005 – BECKER H. S. *Les ficelles du métier. Comment conduire sa*

*recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2002 - CEFAÏ D. (dir.) *L'enquête de terrain*, Editions La Découverte / M.A.U.S.S., Paris, 2003 - CHAPOULIE J.M. « Le travail de terrain, l'observation des actions et des interactions, et la sociologie », *Sociétés contemporaines*, n° 40, pp. 5-27, 2000 - DOUGLAS M. « Les structures du culinaires », *Communications*, Seuil, n° 31, Paris, pp. 145-170, 1979 - DELAPORTE Yves, « L'objet et la méthode. Quelques réflexions autour d'une enquête d'ethnologie urbaine » in *Anthropologie : état des lieux*, Revue *L'Homme*, n° 97-98, EHESS-Librairie Générale Française, Navarin-Le Livre de Poche, pp. 164-182, 1986 - GOLD R. I. « Jeux de rôles sur le terrain. Observation et participation dans l'enquête sociologique », in CEFAÏ Daniel (dir.), *L'enquête de terrain*, Editions La Découverte / M.A.U.S.S., pp. 340-349, 2003 - KILANI M. *Introduction à l'anthropologie*, Payot, Lausanne, 1992 3<sup>ème</sup> éd., 1996 -MALINOWSKI B. *Les Argonautes du Pacifique Occidental*, Tel, Gallimard, Paris, 1989 - SERRA MALLOL C. *Nourritures, abondance et identité : une socio-anthropologie de l'alimentation à Tahiti*, Au Vent des Iles, Papeete, 2010.

<SIGNATURE>Christophe SERRA MALLOL